



L' HERMINE

Règlement 2023



Epreuve Individuelle, incluant un classement final par Clubs, ouverte à tous les seniors licenciés dans un club de Bretagne affilié à l'Association des Seniors Golfeurs de Bretagne (ayant réglé sa cotisation) et à jour de leur cotisation à l'A.S de leur club.

Agé(e)s la veille de l'épreuve de 50 ans et plus pour les Dames comme pour les Messieurs.

Forme de jeu : stableford (brut et net)

Coups reçus : maximum 36. Les handicaps de jeu supérieurs seront bloqués à 36

Marques de départ : dames : rouges messieurs : jaunes

Dates des épreuves : voir le calendrier sur le site des Seniors golfeurs de Bretagne.

Inscriptions : quel que soit le mode, celles-ci doivent être faites au minimum 6 jours avant la rencontre. 2 cas de figure :

1. L'organisateur gère les inscriptions via son ISP :

Dans ce cas la rencontre sera créée sur son site au minimum 15 jours ou 3 semaines avant la compétition et clôturée 6 jours avant. Le club organisateur doit avertir tous les autres clubs concernés par la compétition que les inscriptions doivent se faire sur ISP, y compris pour les joueurs de clubs n'utilisant pas ISP.

2. Pour les autres clubs organisateurs n'utilisant pas ISP, 2 possibilités :

a) Conserver une inscription via mail ou fax

b) Utiliser l'ISP du SGDB pour créer leur compétition et générer les 2 fichiers :

Le fichier « TXT » des numéros de licence des participants qui sera importé dans RMS

La liste des participants avec nom, prénom, club, index et numéro de licence et commentaire (covoiturage...)

Au club recevant la compétition ou au délégué départemental d'informer les autres clubs de la procédure à suivre.

En cas de modifications dans le déroulement de la rencontre, les clubs qui se déplacent doivent en être informés au minimum 3 jours avant.

NOTE : dans les départements où les qualifications se dérouleraient sur deux jours (2 fichiers d'inscriptions), les joueurs choisiront un seul jour. Dans le cas où le champ du premier jour serait complet, la liste d'attente basculerait directement au deuxième jour et inversement.

Heures de départs

Les horaires de départ sont accessibles via le site des seniors golfeurs de Bretagne :

<https://seniorsgolfeursdebretagne.com/> et voir Départs/Résultats dans chaque rubrique départementale

Désistement : pour les ½ finales comme pour la finale, chaque club pourra procéder à leur remplacement en prenant les joueurs(euses) dans l'ordre de la liste du classement Net du club, liste fournie pour ce niveau de l'épreuve.

Si un club n'a pas la ressource suffisante, les suppléants seront sélectionnés dans la liste des résultats nets du département parmi les non qualifiés pour la ½ finale. Pour la finale, les suppléants seront sélectionnés parmi les non qualifiés dans la liste des résultats nets mixte de chaque ½ finale.

Comité de l'épreuve : les Responsables « seniors » du club accueillant, plus le directeur du club (**s'il est présent durant toute l'épreuve**) ou un membre du bureau de l'AS. En cas de litige, la Commission Sportive des Seniors de Bretagne est habilitée à trancher.

Résultats : afin que les délégués départementaux préparent les listes des qualifiés, chaque club organisateur transmettra, par courrier électronique et dans les meilleurs délais, **les fichiers résultats Brut et Net toutes séries (H&F) confondues dans le format texte (csv)** :

- **Qualification** : au délégué de son département
- **Open** : aux 4 délégués

Pour les qualifications sur 2 jours : afin de faciliter le travail de sélection, ces fichiers devront être regroupés en **un seul fichier Brut et un seul fichier Net** par jour de compétition.

Copie sera envoyé au secrétariat et à la commission sportive.

Adresses e-mail :

Le secrétaire SGDB René CHARLES : renecharles@aol.com

Commission sportive : Françoise DONVAL : donvalfrancoise@orange.fr

Superviseur Alain MARIAUD : arlette.mariaud@wanadoo.fr

22 : Daniel CHANU dchanu47@wanadoo.fr

29 : Christian PHILIPPOT christian.philippot@orange.fr

35 : Jean-Paul HOLIN holinjeanpaul@gmail.com

56 : Gilbert CHEVALIER gilbert.chevalier@wanadoo.fr

Coût maximal pour chaque épreuve :

Pour les qualifications :

- Réduction négociée par chaque délégué départemental sur le prix du green-fee pratiqué dans le golf le jour de la compétition.
- Droit de jeu : 6€

Pour les ½ finales et la finale :

Le terrain étant loué par SGDB, il est demandé un droit d'engagement de **25€** droit de jeux compris, à chacun des joueurs(euses) qu'ils appartiennent ou non au club recevant la compétition.

Attention : règlement à l'ordre de SGDB, **SOIT** par chèque établi par chaque club/AS pour l'ensemble de ses qualifiés, **SOIT** par virement bancaire sur le compte du SGDB

Déroulement des épreuves :

1- Phase qualificative:

- **2 à 3 compétitions départementales** : réservées aux joueurs du département.
- **1 Open** : les départements organisent un Open, accueillant des joueurs de la ligue de Bretagne.

2- Demi-finales:

Les départementales et les Opens déterminent les participants aux ½ finales par l'addition, pour chaque joueur, de ses deux meilleurs scores en Brut comme en Net.

Pour participer aux ½ finales, chaque département va sélectionner:

- ses 20 meilleurs Brut
- ses 40 meilleurs Net

En cas d'égalité, pour la dernière place qualificative pour la ½ finale, en brut et/ou en net : le départage se fera sur l'addition des résultats bruts plus nets des « deux » meilleures cartes des joueurs concernés.

Cela donne donc un total maximum de 120 joueurs par ½ finale.

Départements organisateurs :

- Le Finistère accueille le Morbihan
- L'Ille et Vilaine accueille les Côtes d'Armor

3- Finale (Individuel et Equipe):

3-1 Qualification :

Chaque ½ finale va déterminer la liste des joueurs(euses) qualifié(e)s pour la finale. Soit par ½ finale :

- les 20 meilleurs Brut
- les 40 meilleurs Net

Ce qui donne un total de 120 joueur(euse)s qualifié(e)s.

La liste des qualifié(e)s sera établie en faisant un classement mixte avec RMS, toutes séries et sexes confondus.

En cas d'égalité, pour la dernière place qualificative pour la finale, en brut et/ou en net : c'est le classement réalisé par le logiciel RMS sur ce classement mixte qui fera foi.

3-2 Classements :

Ce paragraphe est en cours de finition et vous sera adressé ultérieurement